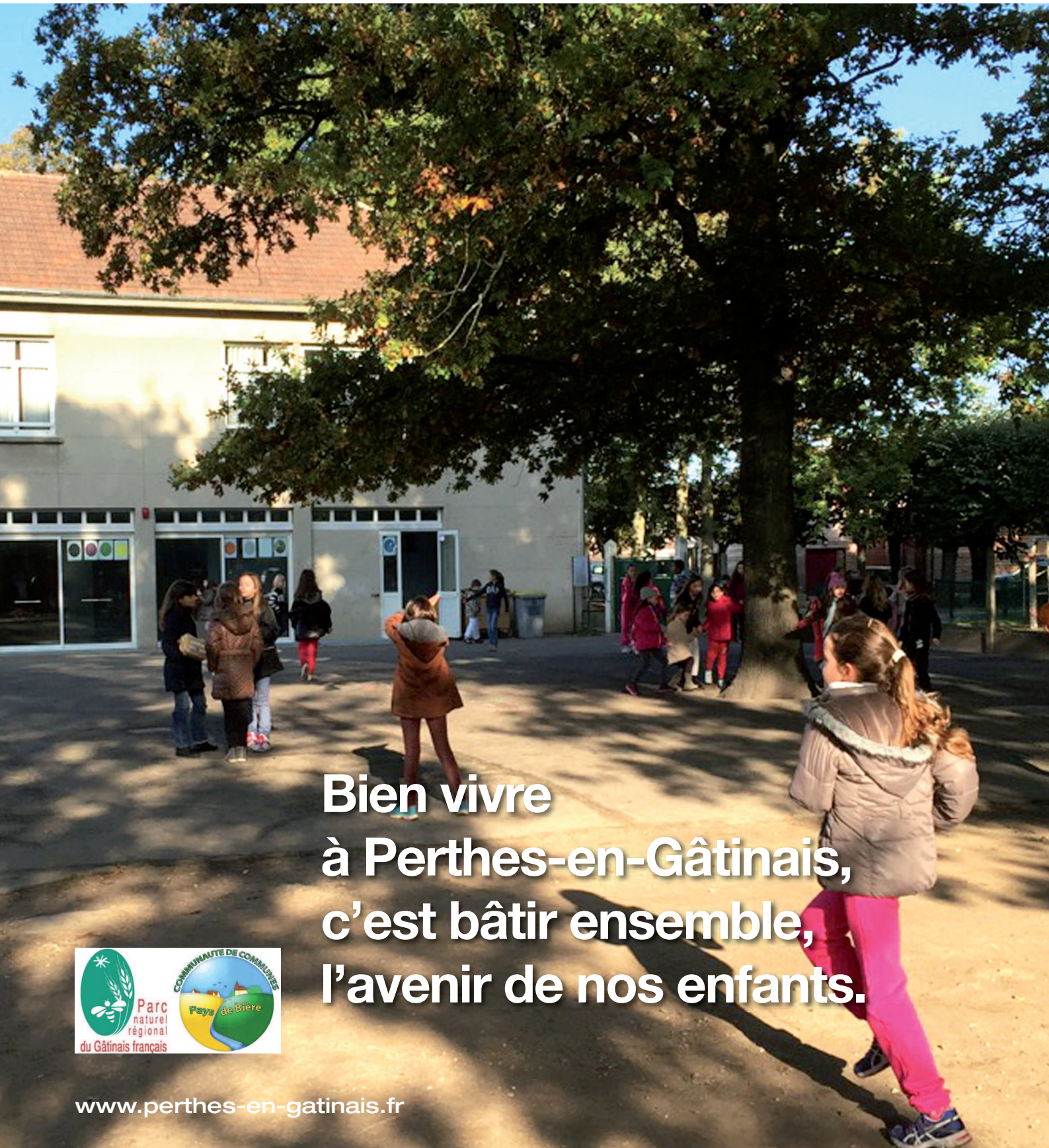




Notre village



**Bien vivre
à Perthes-en-Gâtinais,
c'est bâtir ensemble,
l'avenir de nos enfants.**





COMMISSIONS

- 03 Finances
- 04 Affaires scolaires
- 05 Travaux-Sécurité-Sûreté
- 06 Travaux-Sécurité-Sûreté/Circulation
- 07 Urbanisme
- 08 Associations
- 09 Nos associations perthoises
- 08 Expression des groupes

LA VIE DU VILLAGE

- 10 Nos enfants passent le permis, Les bons gestes pour sauver une vie, Forum santé, Ça boum à Perthes !, Le voyage de Zébulon
- 11 État civil, Merci à tous ! Alors la cérémonie des bacheliers 2014 ? Une perthoise médaille d'argent, Club équestre à Perthes
- 12 Les «Belles anciennes» étaient sur la place, Producteurs et dégustations, Semaine du goût à la maternelle, C'était là qu'il fallait être ! Opération brioches, Cérémonie du 11 novembre

MANIFESTATIONS À VENIR

- 13 Maternelle active, Nouvelles paroissiales, La crique de Guy Foissy, Bougez avec Perthes pour vaincre la maladie

NOTRE CADRE DE VIE

- 14 Cuisiner les produits de notre région, Rendez-vous cyclistes, Les bons gestes civiques
- 15 Réduisons l'utilisation des produits phytosanitaires à Perthes, Donnons des couleurs au village, Fleurissez les pieds de murs

DIVERS

- 16 Agenda, Liste des artisans et des commerçants

Notre village



Journal d'informations municipales

Mairie, Place de la Libération, BP 16,
77930 Perthes-en-Gâtinais
Tél. : 01 60 66 10 23
www.perthes-en-gatinais.fr
mairie.perthes77@wanadoo.fr

Infos site web :

barbarakermaidic.mairieperthes@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Alain Chambron

Responsable rédaction : Barbara Kermaidic

Photos : Service communication Mairie

Charte graphique/Mise en page :

Atelier Luc Fornarelli

Impression : Conseil Print

MAIRIE

Horaires d'ouverture d'accueil au public

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
Le samedi de 9 h à 12 h (fermé le samedi
en juillet et en août)

Chères Perthoises, Chers Perthois,

Je suis heureux de vous présenter ce deuxième numéro du journal de notre village. Vous y retrouverez les informations essentielles qui, nous le souhaitons, vous permettront de partager avec l'équipe municipale le travail débuté avec la nouvelle mandature.

Depuis mars le travail n'a pas manqué et chacun s'est attelé avec enthousiasme aux missions qui lui ont été confiées. Je profite de ces lignes pour adresser mes plus vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué par leur temps et leur implication aux manifestations de ces derniers mois. Aucune n'aurait pu être préparée et surtout réussie sans la participation des Perthoises et Perthois. La nocturne perthoise et la fête du village ont ainsi réuni 70 bénévoles. 20 d'entre eux ont permis de mettre sur pied le marché des saveurs et le salon des Arts et de la Littérature.

Essentiels également à la vie du village : les employés de la commune. Vous les retrouverez ou ferez connaissance avec eux dans les pages qui suivent. Je souhaite, ici, leur rendre un hommage appuyé. Conscient de leur avoir beaucoup demandé depuis notre arrivée, je veux leur dire notre reconnaissance et celle de tous les Perthois. Leur disponibilité auprès des habitants participe grandement au « bien vivre à Perthes ». Cependant, et malgré la meilleure volonté, les quatre agents des services techniques ne peuvent, sans le concours de tous, entretenir parfaitement les 71 hectares de la commune. C'est pourquoi il appartient à chacun d'entretenir les abords de sa maison, comme le prescrit le code de la santé publique*.

En outre, les finances de la commune ne nous permettent pas de recourir systématiquement à la sous-traitance notamment pour l'entretien des espaces verts.

Des dispositions hâtivement prises et mal préparées dans le passé tendent aujourd'hui la situation budgétaire du village : non financement du remplacement des canalisations en plomb, subventions refusées pour cause de non-respect des prescriptions du Conseil général ou du Parc Régional du Gâtinais Français (aménagement de la rue du Dr Siffre, modification du P.L.U.). Ces charges auraient pu être substantiellement allégées si les bonnes décisions avaient été prises. Le désengagement de l'État qui se profile contribuera à n'en pas douter à compliquer un peu plus la situation financière de nos collectivités rurales dans les mois et les années qui viennent.

Pour autant, notre équipe, que vous avez élue, est décidée, conformément à ses engagements:

- À ne pas augmenter la part communale des impôts 2015.
- À assurer un développement raisonné du village conformément aux différentes chartes du SCOT et du Parc Naturel Régional du Gâtinais français (raison pour laquelle nous nous sommes engagés à une révision urgente du PLU).
- À développer le commerce dont nous vous entretiendrons dans le prochain journal.
- À embellir le village

Enfin, pour parfaire votre information, nous mettrons en œuvre un nouveau site web en début 2015. N'hésitez pas à communiquer vos adresses emails à Barbara Kermaidic qui a notamment la charge de la communication à la Mairie**. Nous pourrions ainsi vous informer plus régulièrement dès le début de l'année prochaine.

Je remercie chacun de sa participation à bâtir l'avenir de nos enfants parce que «L'on n'hérite pas de ses parents mais l'on emprunte à nos enfants».

L'équipe municipale et moi-même restons à votre écoute. Pour Perthes en Gâtinais.

Bien Cordialement
alain chambron

* Article L 1311-2 Article 32 «Les propriétaires et occupants d'un immeuble sont tenus dans le cadre de leurs obligations respectives d'un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords»

** barbarakermaidic.mairieperthes@orange.fr



Un personnel compétent ET IMPLIQUÉ À VOTRE ÉCOUTE

DEPUIS LA RENTRÉE DES CLASSES CHAQUE MEMBRE DES ÉQUIPES DE LA MAIRIE S'EST INVESTI, QUE CE SOIT POUR LA CANTINE, POUR LES NAP, POUR LA PROPRIÉTÉ ET L'EM-BELLISSEMENT DU VILLAGE, POUR VOUS ACCUEILLIR ET PRÉPARER LES DOSSIERS AD-MINISTRATIFS, CONCERNANT LES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES OU AUTRES DOSSIERS COMPLEXES. IL A ACCEPTÉ DE MODIFIER SON PROPRE PLANNING AFIN DE PRENDRE EN COMPTE LES NOUVELLES DEMANDES.



LE SERVICE ADMINISTRATIF

■ **Danièle Flé**, en tant que secrétaire générale, est responsable du personnel et gère avec Joanna (qui est arrivée à la mi-octobre), la gestion comptable et financière (élaboration du budget et de son suivi, gestion des biens), le conseil municipal (préparation, présence et compte rendu), les dossiers de recours, le suivi des subventions et l'urbanisme.

■ **Stéphanie Billard** est responsable de la régie et des inscriptions de la cantine, de la garderie et des Nouvelles Activités Périscolaires, de l'accueil au public, de l'état civil et du recensement des jeunes, du planning de location des salles et du secrétariat du Centre Communal d'Action Sociale.

■ **Sylvie Billard-Fénisse** est responsable de la régie de l'eau et des questions de public, de la conformité de l'assainissement, de cimetière, du déroulement des élections, de la commission des impôts directs, des dossiers d'assurance et des déclarations de sinistres.

■ **Barbara Kermäidic** est responsable de la communication, de l'organisation des manifestations, de l'enregistrement et de la diffusion du courrier réceptionné, des associations.

■ **Emmanuelle Oriot** est responsable de la comptabilité, des ressources humaines, de la consultation pour les devis (concernant les gros achats), des petits achats, ainsi que les mandatements des emprunts.

Le samedi matin, l'accueil téléphonique et physique, ainsi que l'état civil sont assurés par tous les agents par roulement.

Je tenais également à remercier tous les membres de l'équipe administrative qui ont accepté de modifier leurs plannings afin d'être plus nombreuses pour vous accueillir le mercredi matin.

LE SERVICE TECHNIQUE

■ **Christophe Thioux** : responsable de la propreté du village

■ **Laurent Mary** : responsable des espaces verts

■ **Jean Claude Leproux** : responsable du matériel

■ **Philippe Ronce** : responsable de la plomberie.

Chaque membre de l'équipe est spécialisé dans un domaine, par rapport à sa formation initiale, ils travaillent aussi en équipe sur les mêmes missions. L'astreinte (nuit et hors jours ouvrés) est portée par 3 membres de l'équipe à tour de rôle.

PERSONNEL DE LA PETITE ENFANCE

■ **Clara Sobral et Martine Dorr** s'occupe de la cantine avec **Aurélié Arias** qui les a rejointes cette année pour assurer quant à elle le service de cantine du mercredi midi. **Clara** ayant souhaité arrêter le nettoyage de la salle polyvalente, c'est **Aurélié** qui assurera cette nouvelle mission, ainsi que la garderie, un mardi sur deux, le nettoyage de l'école le vendredi soir.

■ **Anna Vérité** assure l'entretien de l'école primaire et du gymnase.

■ **Ruby Ramdoo** a la responsabilité de la traversée des enfants, ainsi que le nettoyage de la mairie, la surveillance de la cantine et de la garderie certains soirs.

■ **Brigitte Rodrigues, Roseline Loup et Florence Giuseffi** sont les agents spécialisés de l'école maternelle et participent aux temps NAP. Brigitte assure également la garderie le matin et le soir. Florence et Roseline l'entretien de la maternelle.

■ **Elzbieta Wolkosz** assure la garderie le matin et le soir.

Il y a beaucoup de travail pour chacun d'entre eux et ce dans chaque domaine. Alors un grand bravo à nos équipes !

LE SERVICE URBANISME

Compte tenu du désengagement de l'état en matière d'urbanisme Joanna Carvalho Marques Lopes nous a rejoint. Elle travaillera en étroite collaboration avec Danièle Flé, avec qui elle partagera certaines missions. **Joanna sera présente 1 samedi matin sur 2 afin de répondre à toutes vos questions concernant l'urbanisme. Nous lui souhaitons la bienvenue.**





Fabrice Larché
1^{er} adjoint

Commission Affaires scolaires

La rentrée ET LES RYTHMES SCOLAIRES À PERTHES

Nous ne reviendrons pas sur l'opportunité d'une telle réforme qui s'applique désormais à toutes les écoles de France. Notre village, avec des moyens limités, s'est attaché à ce que son impact sur la vie des familles et les rythmes de nos enfants soit le plus limité possible. Ainsi, l'estimation tarifaire annoncée en juin a pu être confirmée. Les recrutements d'animateurs ont eu lieu entre la fin de l'année scolaire et le mois d'août. Nous profitons de ces lignes pour leur adresser nos plus vifs remerciements. En effet, aux enseignants de l'école se sont ajoutés nos ATSEM mais aussi des animateurs extérieurs et des bénévoles Perthois. Sans eux, il aurait été impossible d'offrir à nos enfants davantage qu'une simple garderie.

LES NOUVELLES ACTIVITÉS PERISCOLAIRES

Les « Nouvelles Activités Périscolaires » (NAP) ont débuté dès le 2 septembre. Une période de « rodage » a été nécessaire mais grâce à l'implication de tous, elles sont désormais bien en place. Les enfants retrouvent ainsi chaque après-midi leurs animateurs pour une palette variée d'activités qui va du sport au jardinage en passant par les loisirs créatifs. Nous avons réuni récemment l'ensemble des intervenants afin de faire un premier point sur les « NAP » et d'échanger sur les expériences de chacun. Nous réunirons prochainement, dans le même état d'esprit, les parents délégués qui viennent d'être élus. De ces rencontres doivent naître réflexion et propositions afin d'améliorer le fonctionnement de ces activités.

Pour le second trimestre, les inscriptions sont ouvertes depuis la Toussaint afin que chacun puisse anticiper, au mieux, la rentrée de janvier.

Un groupe de travail, réunissant parents d'élèves, enseignants, ATSEM et élus, va être mis en place à la rentrée de janvier afin d'établir le cahier des charges indispensable à la construction de la nouvelle école maternelle. Ce projet est en effet l'affaire de tous et il ne saurait être décidé par la seule municipalité. L'expertise de chacun est indispensable. L'architecte urbaniste du Parc naturel régional du Gâtinais français nous apportera ses précieux conseils.

UNE RENTRÉE PAS COMME LES AUTRES CETTE ANNÉE AVEC LA MISE EN PLACE DES « NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES ». TOUS L'ONT COMPRIS, LA RÉUSSITE DE CETTE RÉFORME EST L'AFFAIRE DE CHACUN D'ENTRE NOUS



Commission Jeunesse

Une participation PLUS ACTIVE À LA VIE DU VILLAGE



Pascal Magnier

Depuis maintenant 6 mois, la nouvelle équipe municipale s'est engagée pour l'amélioration de la vie du village et de ses habitants par la gestion quotidienne, l'écoute et le dialogue.

Nous devons poursuivre notre action intercommunale :

- En participant activement à la commission « enfance jeunesse et sport » de la communauté de commune du pays de Bière. Le calendrier 2014-2015 est disponible en mairie (culture, sport, santé, environnement, temps forts, emploi formation orientation, séjours)
- En participant au Syndicat Intercommunale Collège Christine de Pisan, déterminant pour les projets et décisions concernant le collège et ses installations.

Mais aussi une action communale :

- En proposant aux jeunes Perthois de s'organiser autour d'un conseil municipal des jeunes à l'horizon 2015 générant ainsi une dynamique pour la réalisation de projets innovants pour le village.
- En permettant aux jeunes la gestion d'un « petit » budget (recettes/dépenses) pour de nouvelles activités.



Efficacité et budget POINT SUR NOTRE ACTIVITÉ

DES 1^{res} RÉALISATIONS AU BUDGET 2015

NOTRE COMMISSION FONCTIONNE MAINTENANT DEPUIS AVRIL 2014. NOUS AVONS DÛ REPRENDRE DES DOSSIERS EN COURS MAIS ÉGALEMENT PROCÉDER À UN ÉTAT DES LIEUX POUR ENGAGER LES TRAVAUX NÉCESSAIRES ET COMMENCER À PRÉVOIR L'AVENIR EN FIXANT UN CAP POUR PRÉPARER LE BUDGET 2015.

La mairie, la salle polyvalente, la salle des sports et les écoles nécessitent des travaux d'électricité urgents sur le budget 2014 pour ces mises aux normes. Les bornes incendie seront aussi une priorité pour la sécurité de tous. Non conformes depuis des années, nous avons l'objectif de rétablir un fonctionnement normal de l'ensemble de ces bornes sur 1 an.

RÉALISATIONS D'AVRIL 2014 À DÉCEMBRE 2014 :

- Un arrêt bus a été construit pour la sécurité des élèves rue d'Orgenoy.
- Le mail devant la boulangerie a été aménagé pour la sécurité des cyclistes et des piétons.
- La signalétique a été repeinte pour la sécurité des enfants rue de Melun.
- L'entrée de la salle Fache a été refaite, ainsi que les toilettes qui étaient dégradées.



■ L'entrée du cimetière a été restaurée (portail et piliers).

■ Les défibrillateurs ont été posés. Le personnel de mairie et l'ensemble des élèves de CM2 ont été formés aux premiers secours avec la collaboration des pompiers.

■ Le préau de l'école primaire a été repeint et une télévision grand écran installée.

■ La serre de l'école primaire a été réalisée en lien avec la commission scolaire.

■ Afin de prévenir les délits de dégradations qui engendrent des coûts importants pour la



collectivité, un système de vidéo protection va être mis en place. Le dossier a été présenté par Ludovic Dutech, voté lors du dernier conseil municipal et validé par la commission préfectorale le 13 novembre 2014.



Circulation DANS LE VILLAGE



Les travaux commenceront dans les prochaines semaines.

TRAVAUX SUR LE PONT DE LA RD24 À LA SORTIE DU MONCEAU

Les travaux en direction de Saint Germain débuteront bientôt. Cela risque de perturber la circulation. Le pont ne sera pas fermé avant décembre 2014, voire même janvier 2015. La circulation sera interdite sur la RD24 pour environ 2 mois.

CIRCULATION DANS LE VILLAGE

Depuis le 23 août 2013, pour test, la rue du Dr Siffre a été mise en sens unique depuis la rue de la Planche vers la RD 372 avec l'instauration d'une zone 30.

La rue du Dr Siffre est une route départementale, donc toute modification doit être faite avec l'autorisation du conseil général et de l'Agence Routière Territoriale (A.R.T.). Le conseil général par son courrier du 9 septembre 2014 nous informe : « Ces projets tels qu'ils ont été présentés, n'ayant pu recevoir un aval technique dans un délai compatible avec l'élaboration de ce programme, n'ont pas été retenus. En effet, le plan de circulation projeté et les aména-

gements associés ne sont pas réglementairement acceptables. Le contre-sens cyclable n'est pas prévu sur l'ensemble de la rue du Docteur Siffre, alors qu'aucune contrainte technique ne semble exister.

L'A.R.T. peut donc nous imposer le retour à la situation initiale.

Cependant, nous ne pouvons travailler sans prendre en compte toutes les priorités des Perthois, des services des urgences et de l'A.R.T.

Nous sommes donc devant deux orientations qui sont :

■ **Revenir à la situation initiale** proposée en juillet et sollicitée par 53% des réponses au questionnaire avec quelques aménagements des rues adjacentes ainsi que des aménagements de protections des piétons. Solution qui peut être réalisée rapidement avec un minimum de coût.

■ **Ou valider un plan présenté lors du dernier conseil municipal** sous réserve d'une étude complémentaire, des permissions de travaux sur la RD372, et de changement des lignes de bus. Le temps d'obtention des accords serait supérieur à un an après étude et engendrerait des coûts très importants.

Notre commission a étudié ces deux choix le 10 novembre et a statué à l'unanimité des présents pour l'orientation n°1

En conclusion : nous reviendrons donc à la solution initiale, soit le double sens, sollicité par la majorité des habitants, avec des aménagements des rues adjacentes, ainsi que des aménagements de protection des piétons et cyclistes. Un dépliant détaillé vous sera distribué. La rue du Dr Siffre doit rester sous la responsabilité départementale.

Cible intervention **MAIRIE**

L'ampoule grillée d'un lampadaire ? Un trou dans la chaussée ? Un panneau signalétique endommagé ? Pour remédier dans des délais raisonnables, et pour le bien-être de tous, à ces petits désagréments, Notre village va créer Cible Intervention Mairie, un service d'intervention que vous pouvez alerter via une ligne directe, par envoi d'un formulaire papier ou par internet.

Ce service sera mis en place début 2015 et s'inscrit pleinement dans la démarche de communication participative.



Pour un centre bourg DYNAMIQUE

NOUS AVIONS DANS LE NUMÉRO PRÉCÉDENT ABORDÉ LA QUESTION DE LA RÉVISION DU PLU. CETTE RÉVISION VA S'ENGAGER PROCHAINEMENT. CETTE PROCÉDURE CONSTITUANT UN VITRAIL CONSIDÉRABLE, LA COMMUNE SE FERA ACCOMPAGNER PAR UN BUREAU D'ÉTUDE.

Dans le cadre de la révision du P.L.U. nous prendrons en compte les prescriptions de la Charte du Parc Naturel Régional du Gâtinais qui n'avaient pas été intégrées dans l'actuel P.L.U., ainsi que les nouvelles orientations du SDRIF, notamment celles qui est la plus importante pour la commune de Perthes : la préservation des espaces naturels et agricoles.

RÉPONDRE AUX BESOINS EN EAU

Afin de maîtriser l'aménagement futur du village, une étude concernant l'eau sera engagée ; en effet face aux nombreux dysfonctionnements du réseau exprimés par une partie des perthois, face à la saturation prochaine de la station d'épuration, une étude sera aussi engagée par le SIACRE pour définir les nouveaux besoins auxquels devra répondre la station d'épuration et les investissements qui seront à mener par la commune. Ces différents éléments permettront en outre de définir les orientations du P.L.U. et de déterminer les investissements à prévoir pour répondre aux besoins de construction ; ces études permettront de justifier aussi les participations que devront verser les constructeurs qui souhaiteront réaliser des logements à Perthes.

REVITALISER LE CENTRE BOURG

Parallèlement, nous engagerons le projet de revitalisation du centre bourg. Il sera nécessaire de conforter le tissu commerçant avec l'implantation de nouveaux commerces :

- La réouverture de l'épicerie,
- La relocalisation de la poste.

Pour répondre au besoin, mis en évidence par le diagnostic du P.L.U. du manque de petits logements, nous tenterons de concrétiser



une opération pour répondre aux besoins des jeunes et des personnes âgées en la matière.

L'ÉCOLE MATERNELLE AU COEUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

Dans le cadre de la revitalisation du centre nous travaillerons à définir une implantation pour la reconstruction de l'école maternelle ; en effet, le site envisagé en 2008 pour cette construction a été utilisé pour reconstruire les locaux des services techniques et des pompiers. Il faut donc trouver une autre localisation. Dans les prochaines semaines la commission scolaire, des représentants des parents d'élèves, des enseignants et personnels travailleront ensemble à la définition du programme de l'école.

UN NOUVEL ÉQUIPEMENT SPORTIF

Enfin dans le cadre de la révision du P.L.U., nous travaillerons à la définition d'un emplacement réservé pour permettre à la communauté de communes de construire un équipement sportif.

Toutes ces questions doivent être résolues pour construire un nouveau projet et répondre aux besoins des Perthois en matière de cadre de vie, de logements et d'équipements, je ne manquerai pas de vous reparler de ces dossiers.

QU'EST-CE QUE LE SDRIF ?

Document d'urbanisme d'échelle régionale, le schéma directeur de la région d'Ile-de-France (SDRIF) a notamment pour objectif de maîtriser la croissance urbaine et démographique, l'utilisation de l'espace tout en garantissant le rayonnement international de cette région. Il précise les moyens à mettre en oeuvre pour corriger les disparités spatiales, sociales et économiques de la région, pour coordonner l'offre de déplacement et **préserver les zones rurales et naturelles** afin d'assurer les conditions d'un développement durable de la région. Les autres documents d'urbanisme (schémas de cohérence territoriale, plan locaux d'urbanisme, cartes communales ou documents en tenant lieu) doivent être compatibles avec le SDRIF. Pour en savoir plus : www.iledefrance.fr



Marie-Christine
D'Azevedo
5^e adjointe

Un bilan positif ET DES NOUVEAUTÉS

APRÈS AVOIR RETROUVÉ LA NOCTURNE PERTHOISE, LA FÊTE DU VILLAGE (AVEC POUR THÈME CETTE ANNÉE LA MUSIQUE), LA BROCANTE, L'EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES, LES PERTHOIS ONT DÉCOUVERT LE MARCHÉ DES SAVEURS ET LE 1^{er} SALON DES ARTS ET DE LA LITTÉRATURE, MANIFESTATIONS QUI ONT RENCONTRÉ UN VIF SUCCÈS.

Le temps passe vite, et déjà, un bilan est possible. Nous avons depuis six mois réalisé tous ensemble de belles manifestations sportives, festives, musicales et culturelles. Le beau temps, l'implication de l'équipe municipale, le dévouement des bénévoles et la présence d'un nombreux public, composé de Perthois et de voisins des communes environnantes ont fait de Perthes un village très animé.

DES PROJETS CULTURELS

Dans le domaine culturel, notre village va accueillir, dans le cadre du Festival de Théâtre du Pays de Bière, une représentation théâtrale le samedi 29 novembre 2014. (Réservez votre soirée !). De nombreux autres projets culturels sont en gestation pour lesquels nous sommes en recherche de partenaires car toujours soucieux de limiter la dépense publique.

MERCI À TOUS

Je continue à adresser des remerciements très chaleureux à nos bénévoles qui sont la clé de la réussite de nos manifestations. Je vous appelle à les rejoindre car nous avons besoin du plus grand nombre pour mener à bien tous ces projets. Je remercie chacun des Perthois de sa participation à l'animation et à la vie associative et culturelle pour construire ensemble l'avenir de notre village.

DES NOUVEAUTÉS

Nos associations sont dynamiques et leur nombre augmente : depuis la rentrée nous disposons d'un club de Karaté, salle des sports et un Sophrologue certifié propose des séances de Sophrologie relaxation dans la salle Raymonde FACHE.



Nouveau : Energie et détente à Perthes en Gâtinais

Karaté

: Le Club de Karaté de Boissise le Roi - Orgenoy s'associe à la commune de Perthes en Gâtinais en vue de développer cette activité. Venez nombreux vous initier ou vous perfectionner dans ce sport qui allie énergie et sérénité.

Vous serez encadré par Jean-Jacques DAL PRA, 6^{ème} DAN, professeur diplômé d'état 2^{ème} degré. Outre un palmarès prestigieux, celui-ci organise des stages de karaté avec les plus hauts gradés de ce sport. Après une vie dédiée à cette discipline, c'est avec chaleur et enthousiasme qu'il motive petits et grands, garçons et filles sur le chemin de la progression et de l'épanouissement personnel. Initiez-vous ou venez vous perfectionner dans ce sport qui allie énergie et sérénité.

- Les cours ont lieu dans un premier temps au dojo de Boissise le Roi
- Le lundi et le jeudi de 19h00 à 20h00, pour les enfants et les adultes de tous niveaux

Renseignements : BKCODALPRA@yahoo.fr ou au 06.58.93.35.16 / 06.58.44.67.04

Sophrologie

: La pratique de la relaxation en groupe est une pratique ouverte à tous, débutants ou confirmés. Que peut vous apporter la sophrologie ?

La sophrologie peut vous apprendre à gérer stress et anxiété, retrouver confiance en soi, améliorer le sommeil, positiver le quotidien et évacuer les pensées parasites, tout en développant sa concentration et sa mémoire ou tout simplement cultiver calme et bien-être.

Elle est la formule idéale pour diminuer ses tensions physiques et psychiques et pour retrouver son énergie vitale.

- Le mardi de 19h30 à 20h30 - Salle Raymonde Fache.

Renseignements, tarifs et informations : Philippe Souder

Tél. 06 72 01 53 06, philippe.souder@gmail.com - www.sophrologue77.fr

Nos associations perthoises

Vous recherchez un cours de gym, danse, foot, tennis de table...

Vous pouvez contacter les présidents des différentes associations soit par courrier, messenger ou par téléphone.

Enfants

- Association de parents École Maternelle : **Maternelle Active**
École maternelle, chemin de la Guinguère, 77930 Perthes - maternelle_active@hotmail.fr
Présidente Laure COEULLIEZ
- Association de parents École élémentaire : **Association des Tilleuls**
École élémentaire, rue de Melun, 77930 Perthes - assoslestilleuls@live.fr
Présidente Valérie DROMIGNY

Sport, danses, musique et relaxation

- Tir à l'arc : **AS Archerie Perthoise**
3, rue de la Planche, 77930 Perthes - Tél. 01.60.66.11.59
Président Georges BOURCIER
- Pétanque : **As Perthes Pétanque**
3, square Les Sablons, 77930 Perthes - Tél. 01.60.66.00.78
Présidente Corinne FRIAS
- Tennis de table : **Club Perthois de Tennis de table**
7, rue de Meuniers, 77930 Fleury-en-Bière - Tél. 01.64.38.04.03
Président René FEULVARC'H
- Football Club de Perthes : **FC Pays de Bière**
5, square Les Sablons, 77930 Perthes - Tél. 01.60.66.04.29
Président Paulino De FARIA
- Escrime Club de Perthes et Pays de Bière : **Escrime Club 77**
Mairie, rue de Melun, BP 60016, 77930 Perthes
Présidente Sophie FREYERMUTH-MABIKA
- Musique et danses folkloriques : **La Gâtinaise**
51, rue du Docteur-Siffre, 77930 Perthes - idf-lagatinaise@wanadoo.fr - www.lagatinaise.com
Présidente Jacqueline MICALEF
- Sophrologie : **ARMONIA**
Contact renseignements, tarifs et informations : **Philippe Souder**
Tél. 06 72 01 53 06 - philippe.souder@gmail.com - www.sophrologue77.fr
- Judo : **Judo Club de Perthes**
8 bis, rue de la Salle, 77930 Cély-en-Bière - judoclubdeperthes@yahoo.com
Président Olivier MOREL
- Karaté : **Club de Karaté de Boissise le Roi - Orgenoy**
Contact : Tél. : 06 58 93 35 15 ou 06 58 44 67 04 - BKCODALPRA@yahoo.fr
Président Jean-Jacques DAL PRA
- Djembe et danses africaines : **Les Tambourineurs**
41, résidence Les Sablons, 77930 Perthes - tenjugu@yahoo.fr
Président Stéphane RODOT
- Danse, rock/salsa, gymnastique, hip-hop : **Loisirs Perthois au Pays de Bière**
Mairie, rue de Melun, BP 60016, 77930 Perthes - loisirsperthois@gmail.com
Présidente Sylvie TEMPLIER
- Rock, Salsa, Salon : **Danses Perthes**
Contact : Tél. 06.83.07.10.22 - danses.perthes77@hotmail.fr
- Fêtes communales et animations du village : **Perthes Animation**
Mairie, rue de Melun, BP 60016, 77930 Perthes
Présidente Marie-Christine d'Azevedo
- Chasse : **Société de chasse**
20, chemin de la Guinguère, 77930 Perthes - Tél. 01.60.66.12.15
Président Michel MARY

Activités culturelles et manuelles

- Contes : **Brins d'histoire**
16, chemin des Mariniers, 77930 Perthes - nathalie.perronnet@sfr.fr
Présidente Nathalie PERRONNET
- Activités diverses : **Club de l'amitié**
Mairie, rue de Melun, BP 60016, 77930 Perthes - mairie.perthes77@wanadoo.fr
Présidente Christiane HURTARD
- Théâtre : **La Mascarade**
8, rue de Saint-Germain, 77930 Perthes
Président Antoine CHAPELON
- La Médiathèque
Mairie de Perthes, Salle polyvalente, BP 60016, 77930 Perthes
Tél. 01.60.66.13.65 (aux heures d'ouvertures)
Présidente Bernadette MERCIER
- Dessin et peinture : **Cours de Katy Rosa**
Toutes techniques, initiés ou débutants
Tél. 06.15.05.48.69 - katy.rosa@orange.fr
- Ateliers culinaires : **Cocottes gourmandes**
Tél. 06.08.25.38.29 - cocottes.gourmandes@free.fr

Autres

- Anciens Combattants
25, rue du Batardeau, 77930 Perthes
Président Michel ROMAN
- Paroisse catholique de Perthes
1, rue du Presbytère, 77930 Perthes - Tél. 01.60.66.10.39
Nous dépendons du pôle missionnaire de Fontainebleau : Tél. 01.64.22.25.50
- Amicale des Sapeurs Pompiers
Mairie, rue de Melun, BP 60016, 77930 Perthes
Tél. 01.60.66.14.57 - pompiers.perthes77@club-internet.fr
Président Didier GRANSART

EXPRESSION

des

GROUPES



Groupe

« Perthes 2014-2020, un engagement ! »

Bien Vivre à Perthes, tel est le maître mot de la municipalité actuelle. Un objectif auquel nous nous associons puisque la qualité de vie a toujours été l'une des priorités de notre programme et le demeure. Si nous saluons aujourd'hui la motivation des élus de la majorité en place à pérenniser les manifestations qui existaient depuis plusieurs années (fête de Perthes, brocante, expositions, Concert, etc.), nous tirons la sonnette d'alarme quant aux dépenses importantes qui ont été engagées dans divers domaines. Nous sommes inquiets lorsque constat est fait que le taux d'une taxe qui, fixé en conseil à 3%, évolue à 5% au bout de trois mois (taxe d'aménagement communale). Également inquiets lorsque le Maire signe une convention d'intervention avec l'Établissement Public Foncier d'Ile de France. Cet établissement se substitue donc à la commune pour une période de 4 ans environ. La perte d'autonomie induite et la rigidité de cette convention quant aux acquisitions foncières, pourraient, à terme, nuire gravement aux finances de la commune. La maîtrise du budget doit être considérée comme un élément majeur dans une période où les citoyens subissent une pression fiscale jamais atteinte depuis près de 70 ans. Aussi, nous interrogeons-nous sur le coût généré par la révision du plan de circulation du village. Ce plan est perfectible au niveau de la sécurité des piétons. Les stationnements sauvages des véhicules rue du Grand moulin, pour ne citer qu'elle, empêchent le cheminement des piétons sur les trottoirs. Pour autant, il faut raison garder sur les dépenses à réaliser pour ces aménagements et prioriser les projets de première nécessité. Lors du conseil d'octobre, nous avons interpellé M. Le Maire sur la reconstruction de l'école maternelle. Ce projet, dont les modalités de financement avaient été chiffrées et définies par l'équipe précédente, ne semble plus être à l'ordre du jour ! Enfin, l'entretien du village et de ses hameaux n'est pas satisfaisant. Il fait l'objet de critiques de la part des habitants qui nous ont demandé de relayer leur mécontentement. La municipalité a modifié l'organisation et les plannings des employés communaux pour une meilleure efficacité de leur action : nous ferons le bilan dans quelques mois. Toujours plus motivés par vos soutiens, nous souhaitons être véritablement associés à la gestion de la commune ; pour ce faire, nous espérons davantage de transparence des élus majoritaires. Soyez assurés que nous resterons vigilants sur les décisions qui pourraient faire s'envoler la part communale de nos impôts.

Didier Perrot, Patrick Desforges,
Valérie Coront Ducluzeau, Fabian Tavernier ■

LA VIE DU VILLAGE

ce qui se passe



École NOS ENFANTS PASSENT LE PERMIS

Le jeudi 5 mai les enfants de la classe de CE2, accompagné de leur enseignante Mme Estienne, de Mme Dromigny, directrice de l'école primaire et de M. Larché, 1^{er} Adjoint ont reçu le permis piéton. Remis,

solennellement, par M. Rochard, Major de gendarmerie, ce permis récompense l'apprentissage des règles de circulation piétonne, sensibilise aux dangers de la rue et incite les enfants à assumer leur propre sécurité. Un goûter a suivi la remise du diplôme.

École LES BONS GESTES POUR SAUVER UNE VIE

Le 10 juin dernier les enfants de la classe de CM2 ont été initiés à la réanimation cardio-pulmonaire et à l'utilisation d'un défibrillateur sur un mannequin par Ludovic



Dutech, conseiller municipal et pompier volontaire. Il leur a tout d'abord précisé qu'une personne inconsciente doit être prise en charge très rapidement par les secours spécialisés et qu'il faut donc dans un premier temps demander de l'aide et contacter les services d'urgence. Les trente-quatre enfants ont ensuite suivi avec beaucoup d'attention l'intervention et les conseils de leur formateur, ils ont reproduit les gestes vus à l'écran sur le mannequin gonflable. Nous les félicitons pour leur application et nous remercions Ludovic Dutech pour son intervention.

Collège FORUM SANTÉ

Parce que la santé des jeunes est une des priorités pour les élus et les familles, le service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes du Pays de Bière, en partenariat avec le Collège Christine de Pisan à Perthes-en-Gâtinais, a mis en place le mercredi 11 juin 2014

de 9h à 16h un Forum Santé, avec le soutien de la CAF et du Conseil Général de Seine-et-Marne. La Présidente de la Communauté de Communes, Mme Chantal LE BRET était présente à cet événement. Le Forum a réuni plus d'une quinzaine de partenaires publics, associatifs et privés sur des questions de santé définies par un groupe de jeunes du Collège. Différentes animations étaient proposées à l'ensemble des élèves de la 6^e à la 3^e ; stands ludiques, spectacle, théâtre forum, projections de films suivis de débats, grand jeu de prévention santé et parcours sportifs.



Fête ÇA BOUM À PERTHES !

Le 13 juin les collégiens perthois étaient au rendez-vous pour la traditionnelle boum organisée par l'équipe municipale. Pendant plus de trois heures la salle des fêtes a vibré au son des baffles, les jeunes ont dansé dans la bonne humeur et ont pu se restaurer sur place. Une soirée très conviviale qui donnait déjà envie d'être à la suivante !!!



Les tous petits LE VOYAGE DE ZÉBULON

Le samedi 15 juin à Saint Sauveur sur Ecole, 168 parents et enfants ont assisté au spectacle « Le Voyage de Zébulon ». Douze assistantes maternelles ont entièrement monté ce spectacle et créé les costumes et les décors. Prochaines dates du Relais Assistantes maternelles à Perthes : 20/11/2014, 04/12/2014 et 18/12/2014
Pour tout renseignement sur le Relais Assistantes Maternelles : www.cc-paysdebiere.fr / Tél. : 01 60 66 12 53 ou 06 43 62 59 04

CROSS DE SAINT-SAUVEUR Le 6 juin



GALA DE DANSE LPPB Le 21 juin à Pringy

ÉTAT CIVIL

Naissances

28 mai 2014
23 mai 2014
1^{er} juillet 2014
9 juillet 2014
30 juillet 2014
24 août 2014
8 octobre 2014

Laly PEREIRA CALIGARIS
Simon GREITZER
Josuha LELEU TOUZET
Jules VIGNOLES
Sacha LANCELIN THOMAS
Emeric BESSE
Noudels CAPLOT

Décès

30 mai 2014
12 juillet 2014

7 septembre 2014

19 septembre 2014

18 octobre 2014

Jeanne LAYET
Marie PIROTTE
veuve de Pierre MORTUREUX
Simone FOUQUET
veuve de Lucien VIGIER
Marie DORLEANS
veuve de Alfred TIMUKS
Jean LEGALLOIS
époux de Jacqueline PETTI

Mariage

13 septembre 2014
20 septembre 2014
20 septembre 2014

Sébastien ROBERT et Béatrice BLACH
Bruno JACQUELIN et Anne PRUVOT
Same-de-Touret ISSA
et Tiffany COUSINARD



Grande fête de la musique
MERCI À TOUS !

De nombreux bénévoles, l'équipe municipale au complet, le soleil et surtout la bonne humeur des perthois ont fait de ses trois jours de fête... une réussite !

Baccalauréat

ALORS LA CEREMONIE DES BACHELIERS 2014 ?

C'est un bilan très positif pour cette 1^{ère} manifestation qui s'est tenue le 5 juillet à l'intention de neuf jeunes Perthois.

Deux d'entre eux ont obtenu la mention très bien : Ninon Cantaloube et Raphael Delacouturière et sept la mention Bien : Juliette Ampe, Maelle Moreau, Victoire Fragano, Hugo Vincelet, Louis Coront Ducluzeau, Arnaud Sabroux et



Lucas Guillerot. Les jeunes et leur famille ont été réunis dans la salle du conseil par M. le Maire et son équipe, pour la remise des prix et des médailles. Merci aux familles, à l'équipe municipale pour l'organisation et aux sponsors pour leur bienveillance.

Equitation

UNE PERTHOISE MÉDAILLE D'ARGENT AU GRAND PARQUET

Johanna Hellborg a terminé 2^e dans la discipline dressage du championnat des propriétaires. Top Model dressage Amateur 2. Le championnat qui s'est déroulé à Fontainebleau début août est un championnat spécialement adressé aux cavaliers propriétaires de leur cheval. Il y a des épreuves techniques dans chaque discipline et des épreuves de modèles. Elle a participé aux épreuves de Dressage (dans la catégorie Amateur 2) et à l'épreuve de modèle avec son cheval Modesto de Lully. C'est dans cette épreuve, où le cavalier est à pied et montre son cheval, que le couple a obtenu la médaille d'argent. Y sont jugés, le modèle du cheval, ses allures et également la notion de couple. C'est une épreuve sur le thème du prix de Diane, où l'originalité est aussi appréciée. Le thème choisi par Johanna, était le fameux Rubik's cube (la crinière, le chapeau et les gants étaient ornés de Rubik's cubes). Johanna Hellborg, Perthoise depuis une douzaine d'années, monte à cheval depuis plus de 25 ans et se passionne pour la discipline du dressage.



Jennifer, monitrice

d'équitation et Sébastien, recherchent un terrain agricole afin de pouvoir créer une activité équestre sur la commune de Perthes en Gatinais. Bénéficiant d'un cadre privilégié avec de nombreuses balades possibles ils proposeraient une pension, et un travail du cheval pour ceux qui le souhaitent, ainsi que des cours pour les propriétaires.

Contact: sebtwister@yahoo.fr
Tél. : 06 40 41 72 88



CONCERT DES ARTISANS DU PAYS DE BIÈRE

Le 20 septembre
Plus 200 bénévoles et 100 partenaires ont participé.

Exposition

LES « BELLES ANCIENNES » ÉTAIENT SUR LA PLACE

Qu'elles s'appellent Renault, Citroën, Bugatti, Ferrari, MG ou Jaguar... Qu'elles aient 20 ans, 30 ans, 40 ans et plus... Leur show a toujours autant de succès ! Le 14 septembre, Perthes-en-Gâtinais avait le plaisir de recevoir sur la place de la mairie l'exposition de voitures anciennes organisée par l'Association Perthes animation et **Eric Speetbroodt**. Après une balade dans les villages alentours les nombreux visiteurs, passionnés ou amateurs, ont pu admirer plus de 40 voitures d'exception. **Le même jour se tenait le forum des associations et la brocante paroissiale.**



Marché des saveurs du gâtinais

PRODUCTEURS ET DÉGUSTATIONS

Le 20 septembre, neuf producteurs de notre région nous avaient donné rendez-vous pour nous faire découvrir leurs produits (fruits, légumes, ratafia, miel, volailles, cresson, plantes aromatiques et médicinales...). Nos commerçants (la boulangerie Lelong, la boucherie de l'église et la poissonnerie Lamouche) ont collaboré à ce marché en réalisant pour nous macarons au miel, boudin aux pommes et assiette de fruits de mer. Grâce au presseur prêté par le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français ainsi qu'aux membres du Conseil Municipal et à ceux du Perthes animation, vous avez été nombreux à venir presser vos pommes et à déguster un excellent jus de pommes. La journée a été rythmée pas les danses traditionnelles de l'Association La Gâtinaise qui avait aussi organisé deux expositions dans la salle Raymonde Fache.



École

SEMAINE DU GOUT À LA MATERNELLE

La semaine du 13 au 17 octobre 2014, les enfants de l'école maternelle ont goûté à tout ! Le 14 octobre accompagnés des CP ils ont dégusté un petit-déjeuner dans les locaux de la cantine. Grâce aux différents pains préparés par notre boulanger, tartines sucrés, salés, fruits de toutes sortes, fromages et produits laitiers, confitures étranges, jus originaux ont égayés les papilles de nos petits. L'après-midi, moyens, grands et CP ont réalisé un grand rallye du goût. Par équipe, ils ont pu tester leurs aptitudes et découvrir de nouvelles saveurs. La présence de M. Vernier, apiculteur dans le gâtinais nous a également permis de goûter à différents miels. Le 16 octobre, moyens et grands ont été accueillis par Christelle et Cyril Lelong dans l'atelier de leur boulangerie. Les enfants ont fabriqué des chouquettes et des petit flans portugais. Merci à tous ces intervenants, au personnel de mairie et aux parents présents.



CROISIÈRE DU CLUB DE L'AMITIÉ Bruges, Gand, Anvers et Bruxelles

Du lundi 22 au vendredi 26 septembre 2014, 32 adhérents du Club de l'Amitié ont navigué d'Ostende à Bruxelles.



1^{er} Salon des Arts et de la Littérature

C'ÉTAIT LÀ QU'IL FALLAIT ÊTRE !

Les 18 et 19 octobre, artistes amateurs ou professionnels, auteurs de livres d'érudition, de romans ou de polars, scénaristes de BD ou photographes, tous étaient présents au 1^{er} salon des Arts et de la Littérature.

Dans une ambiance sympathique les auteurs ont dédicacé leurs livres et les artistes ont présenté leurs œuvres. Trois conférences étaient également organisées autour de Napoléon, Marcel Proust et la forêt de Fontainebleau. Merci à Guy Ségal, Katy Rosa, Alain Michel et à Henri Girard, nos partenaires dans l'organisation de ces deux jours. Merci aussi aux bénévoles, à vous visiteurs et à tout ceux qui ont permis la réussite de ces moments.



Elan 2

OPÉRATION BRIOCHES

Rose et Désiré Bottarel ont organisé l'opération Brioches début octobre au profit de l'association Elan 2. L'association propose des structures et des activités de week-end, ainsi que des séjours d'accueil temporaire en été, 2 séjours de 21 jours pour adultes handicapés. Comme le souligne Rose et Désiré, cette collecte de fonds, grâce à la vente de brioches permet de financer l'extension ou d'acquisition d'équipements qui ne peuvent se réaliser aux moyens des seules subventions. Amis perthois, amies perthoises, merci, cette année encore, vous avez été généreux. Vous pouvez aussi faire des dons à l'association (dons déductibles de vos impôts).

Elan 2 : 5 rue du Gros Caillou, 77240 CESSON, tél. : 01 64 41 09 58 ou elan-2@orange.fr.

Cérémonie

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Il y avait Louis, Jean, Maurice et René... Ceux que nous avons gravés, par milliers, au burin de la mémoire collective, dans le granit des monuments aux morts de nos places de villages. Aujourd'hui ne reste aucun survivant de cette Grande Guerre 1914/1918, plus aucun de ces héros pour la commémoration exceptionnelle de ce mardi 11 novembre 2014. Tous sont partis, en toute discrétion. Cette attitude qui les honore avait régi leur vie. Leurs vies. Désormais, le nombre de « poilus » survivants ne se compte plus sur les doigts d'une main mutilée, mais, veillons à ce que dans le futur leur souvenir ne sombre pas dans le néant. Nous devons, et devons, nous souvenir de leurs yeux où brillaient encore des larmes, de leur voix si fragile, au moment où ils évoquaient la mémoire de leurs compagnons broyés dans l'enfer de Verdun. Sans eux, sans la voix de leurs témoignages, la Grande Guerre appartient définitivement aux livres, à l'histoire, à ce que vous, les enfants, votre nouvelle génération en ferez. Il faudra, certes, ne rien oublier du chemin des Dames, mais il faudra moins oublier encore, ce que n'ont cessé de nous montrer, par leur courage et leur dignité Louis, Jean, Maurice et René et les autres : le GLORIEUX CHEMIN DES HOMMES, celui de la Fraternité revenue.



Manifestations

à venir

Association

MATERNELLE ACTIVE

Cette année encore Maternelle Active organisera des manifestations ludiques afin de réunir les enfants et leurs parents et de financer des animations pour les enfants scolarisés en maternelle. Les enfants bénéficieront de la présence d'un musicien (Célian) chaque semaine dans l'école afin de créer un spectacle avec leurs institutrices qui sera présenté à la fête du village en juin (cofinancement avec la mairie). Plusieurs rendez-vous : carnaval le samedi 31 janvier salle Raymonde Fache avec un spectacle et un goûter, pour permettre que ces animations aient lieu, l'Association organisera un loto le 15 novembre prochain à 20h (ordinateur tactile, tablette, lecteurs dvd et nombreux autres lots seront à gagner), loto des enfants le 18 janvier, vente de sapins de Noël le 6 décembre sur réservation. Maternelle Active a aussi apprécié de participer au premier Marché des Saveurs du Gâtinais le 20 septembre dernier. **Maternelle Active c'est l'association qui œuvre pour le bonheur des enfants !** La participation volontaire de tous les parents aux manifestations est nécessaire. Nous vous attendons nombreux, dans la joie et la bonne humeur ! Vos propositions et remarques sont attendues sur maternelle_active@hotmail.com



Église

NOUVELLES PAROISSIALES

Depuis le 1^{er} septembre une nouvelle équipe de prêtres a été nommée au service du pôle missionnaire de Fontainebleau : le Père José Antonini notre nouveau Curé est assisté par Père Ken Calarence Samba, du Père Lemoine Benoit, du Père Thomas Chassaing et du Père Philippe Marchand. Un prêtre étudiant, le Père Dieunot Pierre fait également partie de l'équipe pastorale. Dans la mesure de ses disponibilités l'aumônier militaire participe également aux diverses missions pastorales. Perthes représente une des paroisses regroupées (Arbonne, Cely, Fleury, Perthes, Saint Germain, St Martin et Villiers) et un secteur (Chailly/Perthes). Le père José prend très à cœur que les églises de nos villages continuent à vivre. À partir du 29 novembre et tous les samedis : messe anticipée à Perthes à 18h / messe le dimanche à Chailly à 9h30. Le lundi : messe à Cely à 11h 15 et le mercredi : messe à Perthes à 9h30 **Nous allons trouver des idées pour faire vivre les églises des autres villages.**



Festival de théâtre du Pays de Bière

LA CRIQUE DE GUY FOISSY

Le samedi 29 novembre à 20 h 30, le Théâtre du Caboulot d'Épinay sur Orge (91) jouera à Perthes, dans le cadre du festival du Pays de Bière, la pièce de théâtre intitulée « La Crique ». Destinée aux adultes et aux adolescents, cette pièce écrite à la fin des années 70 ne manque ni d'humour, ni de grinçant. En nous plaçant au cœur de la vie de couple de Pompom et Poupette, elle nous interroge sur la société de consommation et le désir de posséder. « C'est l'histoire d'un homme, petit employé et d'une femme au foyer. C'est l'histoire d'un couple ordinaire qui mène une vie tout aussi ordinaire. Mais un jour, l'homme a une révélation : il est temps qu'ils prennent leur envol pour sortir de la banalité de leur vie. Il a alors une idée lumineuse : » la propriété c'est l'envol ! Si tu ne possèdes rien, tu n'es rien, tu n'existes pas... ». Qu'à cela ne tienne, ils vont posséder ! Là commence une nouvelle vie pour eux... une aventure ! Ils n'en sortiront pas indemnes... »

Durée 2 heures

7 € (adultes) / 3 € (- de 18 ans) / gratuit (- de 12 ans)

Téléthon

**BOUGEZ AVEC
PERTHES**

POUR VAINCRE LA MALADIE

Téléthon 2014 à Perthes du vendredi 05 au Dimanche 07 décembre, de nombreuses activités vous seront proposées. Venez nombreux et participez à cet élan de solidarité, rendez-vous sur le www.perthes-en-gatinais.fr pour le détail des activités.



NOTRE CADRE DE VIE

Cuisinez les produits de notre région

avec Jean-Luc Landais,
chef de cuisine au collège Christine de Pisan

DES RECETTES SIMPLES ET FACILES À
RÉALISER QUI ENCHANTERONT VOS PAPILLES...

Tarte aux poires et au roquefort

Pour 4 personnes il faut :

❖ 1 kg de poires des vergers de Challos ❖ 1 Pâte brisée ❖ 3 Œufs entiers ❖ Roquefort 150 g ❖ 100 g ❖ Fromage blanc de chez M. Comon à Moigny sur Ecole ❖ Crème fraîche épaisse 150 g ❖ Noisettes en poudre 40 g

PREPARATION

Cuire à blanc les fonds de tartes pendant 10 mn environ. Éplucher les poires et les couper en tranches. Mélanger le fromage blanc, la crème épaisse, les œufs et les noisettes en poudre. Saler. Poivrer. Verser cette préparation sur la pâte et disposer les poires en rosace. Couper le roquefort en dés et le répartir sur la crème. Enfourner 35 mn environ à 180°C

RENDEZ-VOUS CYCLISTES



Chaque dimanche matin rendez-vous rue de St Germain à 9h pour des sorties VTT d'environ 3 heures. Dans une ambiance sympathique et conviviale, avec des parcours en forêt de Fontainebleau, 3 pignons, forêt des grands Aaux, bois de Baulne, les distances variant entre 45 et 50 km. Ces sorties, non encadrées, s'adressent à des adultes, de tout âge, adeptes

du VTT expérimentés et/ou motivés. Il faut bien entendu un solide VTT et un casque, prévoir aussi un nécessaire de réparation, de l'eau, des aliments énergétiques et selon la saison une tenue chaude. Une fois équipé, nous vous souhaitons bonne route vers les magnifiques sites de notre région !

LES BONS GESTES CIVIQUES

Stop aux bruits !

RAPPEL de l'article 2 de l'arrêté n°169 portant sur la réglementation de l'usage des tondeuses et engins bruyants. Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou de la santé de l'homme en raison de leur durée, leur répétition ou leur intensité, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques peuvent être effectués entre :
De 7h00 à 20h00 les jours ouvrés
Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30
Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Les plantations en limite séparative

Le Code Civil vous demande de planter à plus de 50 cm de votre limite de propriété tout arbuste de moins de 2m. Les arbres et arbustes de plus de 2m de haut devront être installés à plus de 2m de la limite. D'autre part, rien ne doit dépasser sur le domaine privé et public. Les propriétaires devront donc veiller à respecter ces règles « de bon voisinage ».

A nos amis les bêtes, les bons reflexes

Pour le respect de chacun et dans l'intérêt de tous, nous vous demandons de bien vouloir ramasser les déjections de vos animaux de compagnie. Le ramassage des déjections est obligatoire même dans le caniveau



Stop aux décharges sauvages !

Pneus, gravats, ciments, pots de peinture, déchets organiques mais aussi... canettes. Un abandon de déchet en dehors des lieux destinés à cet effet est une infraction réprimée par l'article R 632-1. C'est aussi une source de pollution des eaux et des sols par ruissellement et de développement des nuisibles tels que les rongeurs ou les mouches. Outre l'aspect environnemental et le manque d'hygiène c'est aussi une dégradation de notre paysage. Une solution :

La déchetterie située à Orgenoy

Horaires d'été du 1^{er} avril au 31 octobre
Du lundi au vendredi de 15h à 19h
Le samedi de 10h à 19h
Le dimanche de 10h à 13h
Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 31 mars
Du lundi au vendredi de 14h à 18h
Le samedi de 9h à 18h
Le dimanche de 10h à 13h

À noter la prochaine date de
ramassage des encombrants
14 avril 2015

RÉDUISONS L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES À PERTHES

La commune de Perthes s'est engagée dans un protocole de réduction d'utilisation des produits phytosanitaires, cela n'est pas sans conséquence sur l'entretien des espaces communaux et la charge de travail de notre équipe technique municipale. Il faut expliquer les enjeux et surtout demander aux Perthois d'être acteurs de ce changement. Ces produits doivent être interdits en 2020 – Loi 2014-110 du 6 février 2014 (voire dès 2016 – amendement déposé) pour les espaces verts, promenades et forêts.



L'HISTORIQUE :

En 2008, le Conseil Municipal s'est engagé dans la mise en place d'un protocole de réduction d'usage de produits phytosanitaires sur les espaces communaux (non-agricoles) en échange de subventions accordées par l'agence de l'Eau pour la construction de l'unité de traitement de l'eau, opération devenue nécessaire eu égard à la mauvaise qualité de l'eau (teneur en nitrates trop élevée). À cette époque les espaces publics traités étaient la voirie, le cimetière et le terrain de football et ce, deux fois dans l'année. Depuis la voirie n'est plus traitée (en raison du risque de transfert des résidus des produits phytosanitaires vers les rivières) ce qui a diminué de moitié les surfaces traitées chimiquement et le terrain de football n'est traité qu'une seule fois dans l'année. La réduction en quantité de produits utilisés en 2013 est de 66% par rapport à 2010.



LES AVANTAGES

L'intérêt pour la commune outre l'aspect sanitaire est que le respect du protocole permet l'obtention de subventions pour l'achat de matériel de désherbage non chimique, tels que désherbeurs thermiques, broyeurs, brosseuses rotatives, débroussailluses.

LES CONTRAINTES

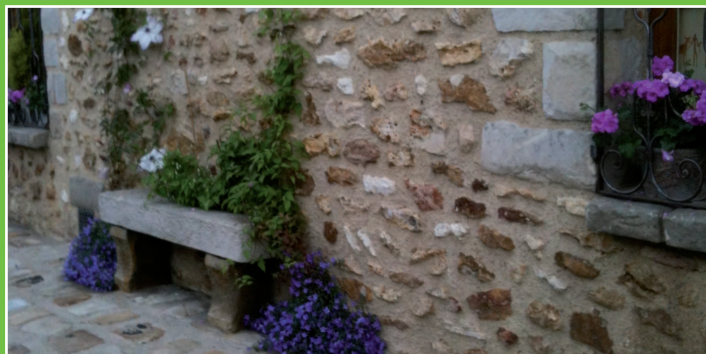
La commune doit adopter de nouvelles pratiques d'entretien des espaces publics, avec l'usage de plantes couvre-sols, mise en place de paillage, végétalisation en bord de mur, etc. Il faut également avoir recours au désherbage mécanique, exemple, pour le désherbage des caniveaux il est souhaitable d'utiliser une balayeuse à brosses rotatives. Il est nécessaire que les habitants comprennent les enjeux que représente l'arrêt du désherbage chimique car cela implique un changement dans la gestion des espaces de la commune. L'emploi de plantes couvre-sol, de paillages, l'enherbement des zones nues (qui limite l'entretien à une simple tonte), l'apport de gravillons supplémentaires etc., tout cela modifie la perception habituelle des espaces publics et mérite une communication vers des Perthois qui, sans ces explications, pourraient dire « le village est mal entretenu ». La quantité de produits « économisés » peut sembler relativement faible par rapport à l'usage agricole, mais les produits utilisés sur la voirie sont très rapidement lessivés par la pluie et entraînés vers les rivières. Il est souhaitable que chacun sache que la manipulation de ces produits sans prendre les précautions minimales nécessaires (ce

Alain d'Azevedo
Conseiller municipal



qui est très courant) peut nuire de façon certaine à la santé de l'utilisateur, de sa famille et de son voisinage. Il faut expliquer que l'abandon des désherbants chimiques implique une augmentation assez sensible du temps passé à l'entretien avec des méthodes alternatives. Dans cette hypothèse il faut rappeler aux habitants que l'entretien des trottoirs leur incombe et qu'ils peuvent participer à l'embellissement de leur commune en arrachant « leurs mauvaises herbes » sans avoir recours aux désherbants chimiques. Lesquels produits seront interdits dans l'avenir à la vente aux particuliers, conformément à la loi 2014-110 du 6 février 2014, pourquoi ne pas adopter tout de suite les bonnes pratiques ? La démarche de réduction est engagée, il faut l'intensifier pour atteindre le « zéro phyto » qui est de plus en plus pratiqué, 66 communes recensées en 2013 dans notre département.

CONSTRUISONS ENSEMBLE L'AVENIR DE NOTRE VILLAGE !



IDÉE !

FLEURISSEZ LES PIEDS DE MURS

Pour éviter de désherber et d'utiliser des produits phytosanitaires et pour limiter l'arrosage vous pouvez utiliser au pied de vos murs des plantes vivaces, arbustes d'ornement et bulbes. En utilisant des végétaux adaptés à notre région (Jonquille, Tulipe, Iris, Stipa, Camomille, Valériane, Campanule, Soucis, Menthe, Achillée millefeuille...) vous pourrez aussi limiter l'arrosage.

DONNONS DES COULEURS AU VILLAGE LE FLEURISSEMENT DU SQUARE DES SABLONS

Après une première rencontre en juin avec les membres de l'équipe municipale, les représentants de l'Office HLM et le Parc Naturel Régional du Gâtinais français, plusieurs locataires du Square des Sablons ont été conviés en Mairie à un atelier participatif pour fleurir le square des Sablons. Animé par le Parc Naturel Régional du Gâtinais l'objectif de cet atelier était de :

- Proposer un aménagement mêlant fleurissement et gestion raisonnée
 - Les pieds des murs extérieurs à la cour sont fleuris. Des végétaux de faible hauteur sont installés devant les portes fenêtres
 - Une prairie fleurie ceinture le square pour offrir un cadre de vie agréable et optimiser l'entretien du site.
- Tout en respectant les contraintes annoncées, coût, délai et gestion, de l'Office HLM. Nous félicitons les habitants qui ont commencé à fleurir devant chez eux.



AGENDA

29 novembre

PIÈCE DE THÉÂTRE
LA CRIQUE
Salle Raymonde Fache

29 novembre

INAUGURATION DE LA
PLACE ROGER MULOT
Résidence Les Sablons

2 décembre

MARCHÉ DE NOËL
DE L'ÉCOLE PRIMAIRE
Salle Raymonde Fache

6 décembre

VENTE DE SAPINS
MATERNELLE ACTIVE
Ecole maternelle

5-6-7 décembre

TELETHON
Salle Raymonde Fache et cœur de village

18 janvier

LOTO
MATERNELLE ACTIVE
Salle Raymonde Fache

31 janvier

CARNAVAL
MATERNELLE ACTIVE
Salle Raymonde Fache

VOUS ÊTES
UN **PROFESSIONNEL** ?
VOUS SOUHAITEZ
PRÉSENTER
VOTRE ACTIVITÉ,
VOUS **RECRUTEZ** ?
POUR BÉNÉFICIER
D'UNE ANNONCE
DANS « NOTRE VILLAGE »
CONTACTEZ LA MAIRIE
AU 01.60.66.10.23
OU SUR
mairie.perthes77@wanadoo.fr

**Un marché
bientôt à Perthes**
Suite au succès du marché
des saveurs et en réponse à
vos demandes un marché
est actuellement en
développement à Perthes.
Plusieurs producteurs (fruits
et légumes, miel, ratafia
et volailles) seront présents
le 2^{ème} et peut-être le 4^{ème}
samedi de chaque mois.
D'autres les rejoindront
dans les prochains mois.

Numéros utiles :

Samu : 15

Sapeurs-pompiers : 18

Secours numéro appel européen : 112

Médecins d'urgence 77 : 0 825 826 505

Gendarmerie : 01 64 81 90 85

SOS PHARMACIE DE GARDE : contacter la gendarmerie

■ ABELIA SERVICE Travaux de jardinage et espaces verts

David et France PESTAT - 35, rue de Melun - Tél. : 01 64 98 65 26

■ AB PHOTOS-RETOUCHES Amélioration et retouches photos

Antoine BANCHEREAU - Chemin de la Poulette - Tél. : 06 73 41 49 30 - Fax : 01 60 66 16 28 - toinouant@wanadoo.fr

■ ADALLIE Agence immobilière

M. et Mme BAILLAU-VEILLARD - 1, rue de Milly - Tél. : 01 64 09 83 22 - perthes@adallie.fr

■ ANIMO HAPPY Services pour animaux

Laure BRUNEL-AUBARD - 74 bis, rue de Milly - Tél. : 01 60 66 02 31 / 06 15 45 84 30

■ ATELIER DU MONCEAU Tapisserie d'ameublement, rideaux

Lisiane COULON - 8, rue des Grouettes - Le Monceau - Tél. : 01 60 66 04 35

■ ATELIER LUC FORNARELLI Graphiste

Luc FORNARELLI - 8, rue de Melun - Tél. : 01 60 66 02 74 - Fax : 01 60 66 05 21 - atelier@fornarelli.fr

■ BERTIN THIERRY Peinture, décoration

Thierry BERTIN - 10, rue de Melun - Tél. : 01 64 38 09 69 / 06 18 49 95 09

■ BRI (Société) Bâtiment Rénovation Isolation

Manuel DOS SANTOS - 41, rue des Grouettes - Le Monceau - Tél. : 01 60 66 08 27

■ BOUCHERIE DE L'ÉGLISE Boucher, charcutier, traiteur

José DA SILVA - 4, rue de l'Église - Tél. : 01 60 66 10 67

■ BOULANGERIE Boulangerie, pâtisserie

Cristelle et Cyril LELONG - 2, rue de Melun - Tél. : 01 64 38 16 79

■ CENTRE FRANCO ANGLAIS Enseignement formation anglais

Philippe BOUCHE - 19 bis, rue de Milly - Tél. : 01 60 66 05 25 / 06 07 23 94 19 - centre-franco-anglais@wanadoo.fr

■ COMPAGNIE EUROPÉENNE MAINTENANCE THERMIQUE (CEMT) Chauffage, climatisation

Sylvie TEMPLIER - 21, rue de Milly - Tél. : 01 60 66 25 43 - Fax : 01 60 66 25 48 - cemt@wanadoo.fr

■ CONSEIL PRINT Imprimeur

Étienne FRAGANO - 5, rue du Docteur-Siffre - Tél. : 06 60 57 45 44 - efragano@free.fr

■ COULEURS CAFÉ (SARL) Peintre en bâtiment

Laurent MAILLET - 3, rue du Grand-Moulin - Tél. : 01 60 66 17 36

■ DE ANDRADE Piscines

Joao DE ANDRADE - 39, rue du Docteur-Siffre - Tél. : 01 60 66 19 83 - Fax : 01 60 66 00 18

■ ESPACE JARDINS Paysagiste

Christophe GILLET - 41, rue de Melun - Tél. : 01 60 34 37 37 - contact@espacejardins.fr

■ KAP TIFF Salon de coiffure

Véronique Morel - 5, rue de l'Église - Tél. : 01 60 66 10 63

■ FERRO INGENIERIE Ingenierie, bureau d'étude, bâtiment

Marc FERRO - 25, rue de la Fosse-aux-Moines - Tél. : 01 64 38 35 89 - Fax : 01 60 66 14 28

■ FONCIA Agence immobilière

2, rue de Milly - Tél. : 01 64 38 03 03

■ FREARD ESPACES VERTS Jardinier, paysagiste

Philippe FREARD - 3, rue d'Ételles - Tél. : 01 60 66 03 04 - Fax : 01 60 66 07 90 - philippe.freard@wanadoo.fr

■ GÎTES DE FRANCE Pour 4 personnes

51, rue du Docteur-Siffre - Tél. : 01 60 39 60 39 - www.gites-de-france.com

■ GRANSART (Et) Plomberie, chauffage, ramonage

Didier GRANSART - 18, rue Georges-Bouet - Tél. : 01 60 66 14 57

■ ISIS MÉDICAL Traitement des problèmes respiratoires à domicile

Olivier François - 1, rue d'Ételles - Tél. : 01 64 81 23 10

■ JLC SERVICES Plomberie, chauffage, ramonage, pompe à chaleur

Jean-Luc CRIVISIER - 31, rue de Saint-Germain - Tél. : 01 60 66 08 97 / 06 83 08 33 39 - Fax : 09 50 67 23 30 - contact@jlc-services.com

■ LA POSTE Courrier, La banque postale

20, rue de Milly - Tél. : 3631 - Tél. Conseiller financier : 01 64 81 21 72

■ LA RUEE VERS L'ART Fabrication d'objets d'art artisanaux

Pascale RICHARD - 4, rue d'Orgenoy - Tél. : 01 60 66 08 18 - Fax : 01 60 66 08 19 - la-ruee-vers-l-art@wanadoo.fr

■ LE BON COIN Bar, brasserie, tabac

Nicole KOCZWARA - 1, rue de Melun - Tél. : 01 60 66 10 44

■ LES BOIS DU GÂTINAIS Bois de chauffage, négociant en bois, élagage, travaux forestiers

Rodolphe WALLEZ - 4 ter, rue de Fleury - Tél./Fax : 01 60 66 05 74

■ MAISSE PASCAL Électricien

Pascal MAISSE - 2, chemin de Monceau - Tél. : 01 64 38 60 69 - 06 10 34 20 96

■ OFFICE BUREAUTIQUE Copier, imprimer, scanner, faxer

Patrick ROY - 17, rue du Docteur-Siffre - Tél. : 01 60 66 19 04 - contact@officebureautique.fr

■ OFFICE NOTARIAL SCP MAURICE & RANDOT Notaires associés

15, rue de Milly - Tél. : 01 60 66 10 09 - Fax : 01 60 66 12 40

■ POINT P Vente de matériaux de construction

Thierry BERTHIER - 58, rue de Melun - Tél. : 01 60 66 04 39 - Fax : 01 60 66 02 20

■ RELAIS DE PERTHES (Agent Renault) Garage

José MARTINS - 2, rue de Fleury - Tél. : 01 60 66 10 12 - Fax : 01 60 66 06 05

■ SARL BAT Rénovation, couverture, isolation, terrasse, carrelage

Joao MONTEIRO & Antonio MESQUITA - 11 ter, rue du Docteur-Siffre - Tél. : 01 60 66 04 30 / 06 87 89 03 30

■ SERRURERIE-FERRONNERIE MARY Serrurerie, ferronnerie, dépannage

Jean-Pascal MARY - 15, chemin de la Meurienne - Tél. : 06 50 30 12 36

■ VALFRANCE Libre service agricole, réseau GamVert, jardinerie et alimentation animale (Silo)

LAGANE et ROI - Rue de Melun

SANTÉ

■ PHARMACIE Aziz MEDROMI - 11, rue de Melun - Tél. : 01 60 66 10 11 - Fax : 01 60 66 18 12

■ Émilie COUDERC Médecin généraliste 36 ter, rue du Docteur-Siffre - Tél. : 01 60 66 00 17

■ Bruno DOGNOY Médecin généraliste 8, rue de l'Église - Tél. : 01 60 66 10 61

■ Valérie ROUVET Médecin généraliste 36 ter, rue du Docteur-Siffre - Tél. : 01 60 66 00 33

■ Anny BADRE Kinésithérapeute 5, rue de Fleury - Tél. : 01 60 66 03 07

■ Sabine DELAVAL Kinésithérapeute 5, rue de Fleury - Tél. : 01 60 66 03 07

■ Emmanuelle GILLET Ostéopathe 41, rue de Melun - Tél. : 01 75 18 28 62

■ Christian PILLET Dentiste 9, rue de Milly - Tél. : 01 60 66 18 98 - 09 75 54 70 47

■ Nolwenn IBRELISLE Réflexologie plantaire 4 rue Georges Bouet - Tél. : 06 13 15 53 13 - n.ibrelisle@gmail.com

TAXIS

■ TAXIS CANAVY (SARL) 38 bis, rue de Milly - Tél. : 01 60 66 04 88 / 06 80 42 69 61 - taxis.canavy@wanadoo.fr